FFMNS
NAGER SAUVER

FÉDÉRATION FRANÇAISE
MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS

La Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs

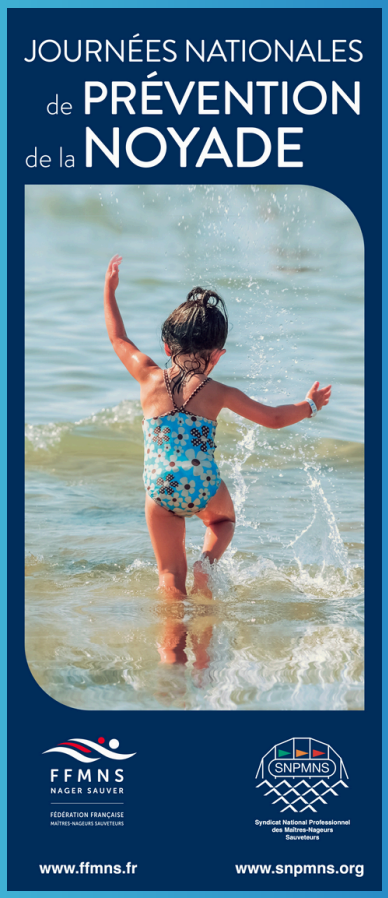

23 Rue de la Sourdière 75001 Paris
www.ffmns.fr

Fondée en 1927 –

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 14 décembre 1956
Agréée par le Ministère des Armées (décision 15124 MA-CM-K)
Agréée par le Ministère de l'Intérieur(n° AN93-2023-2026)
Agréée par le Ministère du Travail(H31394/2023/SST-1/O/12)
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)
Membre du Conseil National de la Protection Civile

Présentation

La Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs mène des actions d'intérêt général et ses buts sont d'utilité publique.
Elle joue aussi un rôle dans **l'éducation des jeunes à la citoyenneté** et la formation de Maîtres-Nageurs Sauveteurs.
Elle regroupe des associations poursuivant les mêmes idées, notamment le développement de la formation secourisme pour le plus grand nombre et implante progressivement dans les départements de France des Centres départementaux de formation au secourisme, ainsi qu'au sauvetage (Championnats de Natation Sauvetage à **vocation utilitaire**).

Elle a pour objet et missions de faire pratiquer **la natation-sauvetage sportive et utilitaire, de favoriser le développement de la pratique des sports et activités aquatiques, ainsi qu'à la sécurité des pratiquants.**
Elle veille au respect de la Charte déontologique du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français, puisqu'elle y est membre.

Le Programme fédérale

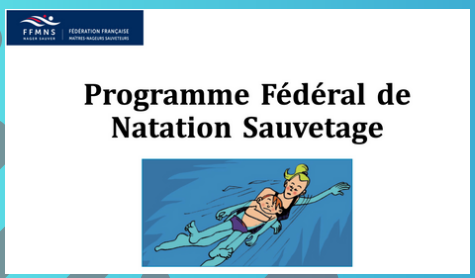

PROGRAMME NATATION-SAUVETAGE

L'éducation à la Prévention

LES REGLES D'OR en milieu aquatique

SPOTS DE PREVENTION

HISTORIQUE

E**n 1927, la création de l'Association des Professeurs de Natation France (A.P.N.F)**.
En 1934, 1er championnat de France des professeurs de natation de France
En 1938, elle s'accorde avec la Fédération Française de Natation pour être le seul organisme dirigeant des activités de nage amateur en France.

En **1945, Mr MENUT crée un mannequin en bois pour adultes,** lesté de plombs (1,500 kg) et fabriqué par un menuisier à CORBEIL ESSONNE.
En 1950, 5000 noyades en France plus important que les décès routiers.
En 1951, les membres de A.P.N.F se battent pour **faire reconnaître le métier de Maître-Nageur Sauveteur comme d'utilité publique et ils obtiennent la création du diplôme d'État de Maître-Nageur Sauveteur.**
En 1**952, A.P.N.F devient Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (F.F.M.N.S).**
En **1956, La FFMNS obtient la Reconnaissance d'Utilité Publique.**
En 1960, La FFMNS devient membre de la commission nationale de secourisme, membre de la commission nationale de la protection civile, agréée par le ministère des armées.

En **1962, après 5 ans de lutte, la F.F.M.N.S obtient la reconnaissance par les ministères pour la signalisation pour les baignades et les plages (drapeaux).**
En **1973,** Un membre du Comité Directeur FFMNS, Monsieur René BERTHINIER, demande à Monsieur Jean FERRON, constructeur de mannequin à LYON, d'étudier un **mini mannequin (750 GR) pour les scolaire**s. Il est expérimenté la même année dans les écoles de VILLEFRANCHE S/S et VENISSIEUX. Il a donné entière satisfaction et à cette époque, il a été créé un critérium de sauvetage (10 à 17 ans) à la FFMNS.

En **1980, La FFMNS devient membre du Comité National Olympique et Sportif Français.**
En **1982, grâce à la F.F.M.N.S, l'Éducation Nationale reconnaît le sauvetage comme épreuve au baccalauréat avec un mannequin de poids égal à 1,500 kg.**
En 1986, création du Brevet d'État d'Éducateur Sportif spécialisé des Activités de la Natation. (B.E.E.S.A.N)
Le 21 mars 1986, le Syndicat National Professionnel des Maîtres-Nageurs Sauveteurs se présente aux M.N.S. comme le seul syndicat dédié à la profession.
En 1994, Michel FOREST, record d'endurance masculin natation-sauvetage 21 Km en 12 h 36' 23''19.
En 1996, Muriel TOURRE, record d'endurance féminin natation-sauvetage 17 Km 900 en 11 h 00' 06'' 13.

En **2008, Création en partenariat avec le SNPMNS des Journées Nationales de Prévention de la Noyade**
En **2014, la FFMNS est co-fondateur du dispositif « Mon école, ma ville, mon club »** permettant aux enfants de CM2 de Seine Saint-Denis n'ayant pas obtenu l'Attestation du Savoir Nager de faire des stages massés avec des MNS de 10 séances gratuitement pendant les vacances scolaires

En **2018, La FFMNS modifie ses statuts** pour intégrer dans son objet le développement et l'organisation de l'accès pour tous à la formation aux gestes de premiers secours, obtenant ainsi l'agrément national de formation en secourisme.
- Arrêté approuvant la modification des statuts
(Arrêté et avis du C.E. du 13/06/2018 – Parution au J.O. du 27/06/2018).
- Arrêté délivrant l'agrément national de formation en secourisme
(Arrêté du 10/08/2018 – Parution au J.O. du 18/08/2018).

Depuis **2020, elle participe au Beach Tour** et offre des formations secourisme.
La Fédération participe aux réunions au Ministère des Sports et se bat pour un diplôme unique ASNS signé par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs.
En 2021, met en place bénévolement des stages pour tester "l'aisance aquatique" en présence de la Ministre des Sports Madame Roxana Maracineanu et **créer un livret pour les maternelles**
En **2022**, Sandie Nahoum, présidente de la Fédération Française des Maitres-Nageurs Sauveteurs conseille aux parents de rester à une distance d'un bras dans un spot réaliser par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Un kit de Prévention de noyade est accessible à tous, avec des supports pédagogiques.

En **2023, en juin agrément Sauveteur Secouriste du Travail (SST) par le Ministère du Travail**
Renouvellement de l'agrément secourisme par le Ministère de l'Intérieur(Arrêté du 5 juillet 2023)
Rénouvellement des Référentiels de secourisme PSC1, PSE1 et PSE 2 pour 3 ans.
En 2024, renouvellement des agéments de formateurs et concepteur secourisme pour 3 ans.
Participation aux Jeux Olympiques avec un stand de Secourisme et Prévention de la Noyade au Club France à la Villette et participation au centre d'entraînement de Vitel.
Succès du Stage de Natation-Sauvetage Secourisme en Seine-Saint-Denis pour les élèves de CM2 ayant validé l'Attestation Scolaire du Savoir Nager en Sécurité, gratuit pour les enfants.
Présentation du Projet de Natation-Sauvetage Secourisme au Ministre des Sports de la Jeunesse et de la vie associative, Mr Gil Avérous et présentation au Portugal lors du Congrès de l'Association Portugaise des Techniciens de la Natation.